

COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate

LES GROUPES RELIGIEUX TRAVAILLENT À UN PLAN DE DÉCONFINEMENT EN PARTENARIAT AVEC LA SANTÉ PUBLIQUE

Montréal, le 10 mars 2021 – Ces dernières semaines, de nombreuses personnes ont vigoureusement affirmé l'importance que revêt la pratique religieuse pour la santé spirituelle, particulièrement en ces temps de deuil et d'isolement. Forte de leur soutien, la Table interreligieuse de concertation du Québec travaille en partenariat avec les autorités de la Santé publique pour préparer un plan de déconfinement sécuritaire pour les lieux de culte du Québec.

Depuis le début de la pandémie, la Table prône le dialogue franc et ouvert avec les autorités gouvernementales, auxquelles elle assure sa collaboration. Elle promeut le respect des mesures visant à protéger la vie, que l'ensemble des traditions religieuses considèrent comme sacrée. Mais elle prône également la cohérence dans les mesures en vigueur et insiste pour que les communautés de foi soient traitées équitablement dans les décisions des autorités.

Les membres de la Table reconnaissent que l'évolution de la situation épidémiologique est incertaine. Elle semble présentement s'améliorer, notamment en raison du respect des consignes et du progrès de la campagne de vaccination. Toutefois, elle pourrait basculer rapidement à cause de l'émergence de variants plus contagieux du coronavirus, déjà bien présents en zone rouge. Ces nouveaux variants rendent nécessaire la mise à jour des protocoles sanitaires en vigueur dans les lieux de culte, de manière à continuer de protéger la vie et la santé des personnes qui y trouvent du sens, du réconfort et de l'espérance.

Ainsi, depuis le 8 mars, le port du masque de procédure est obligatoire en tout temps dans les lieux de culte, même lorsque les personnes sont assises à leur place. Le masque peut seulement être soulevé brièvement lors de la communion, qui se fait en silence. De plus, la distance à respecter entre les personnes assises est désormais de 2 m (elle était de 1,5 m auparavant).

Si la prudence est de mise, les communautés de foi ont aussi besoin d'assouplissements pour pouvoir continuer d'offrir le soutien spirituel de la prière commune. La Table est d'avis que ces deux exigences sont compatibles.

En zone rouge, la limite d'une assemblée de 10 personnes par salle ayant un accès indépendant à la rue dans un lieu de culte est très contraignante. En conséquence, les portes de plusieurs lieux restent fermées. La Table demande que cette limite soit haussée à un seuil plus acceptable.

En zone orange, la Table demande l'établissement d'une jauge calculée en fonction de la capacité d'accueil des lieux de culte. Elle estime qu'une assistance limitée à 30 % de la capacité maximale, comme c'est le cas dans d'autres provinces canadiennes, permettrait de mieux répondre aux besoins spirituels des Québécoises et des Québécois tout en s'assurant du respect des règles de distanciation physique.

D'autres ajustements sont aussi nécessaires. Le passage à l'heure avancée dans la nuit du 13 au 14 mars et l'allongement graduel des jours modifieront les heures des prières communes du matin et du soir pour plusieurs groupes religieux. Cette situation requiert un assouplissement des heures du couvre-feu en zone rouge, tant qu'on jugera important de le maintenir. Il faut également trouver le moyen de vivre adéquatement, au cours des prochains mois, ces temps forts essentiels que sont la Pâque juive, les Pâques chrétiennes et le mois de Ramadan.

Les temps difficiles que nous traversons nous montrent l'importance de la spiritualité dans la vie humaine, où se côtoient la peur, la souffrance et la mort, mais aussi la joie et l'espérance. Toutes et tous, croyants ou non, nous devons travailler ensemble, au service de notre société.

– 30 –

Pour information :

Dre Adriana Bara, PhD, Centre canadien d'œcuménisme (abara@oikoumene.ca) 438-822-3141

Dr Louis Bourque, PhD, Association d'Églises Baptistes Évangéliques au Québec
(l.bourque@aebeq.qc.ca) 514-951-5052

Imam Hassan Guillet (hassan_guillet@hotmail.com) 514-699-7257

Rev. Rosemary Lambie, Église unie du Canada, (RLambie@united-church.ca) 1-800-268-3781, poste 6147

Mgr Pierre Murray, C.S.S., Assemblée des évêques catholiques du Québec
(pmurray@evequescatholiques.quebec) 514-914-0553

Dre Denitsa Tsvetkova, PhD, Centre canadien d'œcuménisme (denitsa@oikoumene.ca), 514-937-9176